

COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
14 Décembre 2020

## **Conférence de presse**

### **La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) Audomaroise**

### **Mercredi 16 Décembre 2020 à 14h**

A l'Union Nationale de l'Aide, des Soins et des Services aux Domiciles  
2 rue de la Gaïeté à St Omer

Créée à l'initiative des professionnels de santé d'un territoire, une Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) est une organisation dont le but est de **faciliter le parcours de soins de la population**, tout en renforçant la coordination entre la médecine de ville et l'hôpital.

Les missions d'une CPTS s'inscrivent dans une approche globale de santé et visent notamment à :

- faciliter l'accès à un médecin traitant et améliorer la prise en charge des soins non programmés en ville,
- organiser des parcours de soins pluri professionnels pour assurer une meilleure coordination autour du patient,
- développer des actions territoriales de prévention,
- améliorer les conditions d'exercice des professionnels de santé participant à la C.P.T.S.

Ce mode d'organisation comporte par ailleurs des avantages concrets pour les professionnels de santé. En plus de rompre l'isolement, mieux connaître les acteurs et les ressources du territoire facilite le partage de l'information, la prise en charge des patients complexes...

En favorisant l'exercice coordonné, la CPTS participe également à rendre le territoire plus attractif pour les jeunes professionnels, qui font du travail en équipe un critère important dans leur choix d'installation.

Mieux s'organiser et travailler ensemble : une des clés de l'amélioration du système de soins. Un constat accentué par la crise du coronavirus, qui montre notamment que la pluridisciplinarité permet d'optimiser la prise en charge des patients.

**En juillet dernier**, les professionnels de santé porteurs du projet de la C.P.T.S. Audomaroise, accompagnés par les URPS Hauts-de-France, ont signé un contrat tripartite avec la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de la Côte d'Opale et l'Agence Régionale de Santé des Hauts-De-France, premier contrat signé sur cette région.

**La C.P.T.S. Audomaroise couvre 53 communes, sur un territoire de plus de 105 000 habitants** et concerne 550 professionnels de santé de spécialités différentes. A ce jour, 170 professionnels de santé ont déjà adhéré à cette organisation.

Les porteurs du projet et les partenaires institutionnels ont souhaité vous présenter cette C.P.T.S. lors d'une conférence de presse.

Ce sera l'occasion d'échanger avec :

- Monsieur le Docteur Eric Dacquigny, Médecin généraliste et Président de la CPTS
- Madame Françoise Le Fur, Directrice de la CPAM de la Côte d'Opale
- Monsieur Nicolas Brulé, Directeur territorial de l'ARS Hauts-De-France
- Monsieur Philippe Merlaud, Directeur du CHRSO
- Monsieur le Docteur Bertrand Demory, Représentant de l'URPS Médecins Libéraux Hauts-de-France